

Aigle royal – Département : 74

Synthèse et bilan du suivi de la population

Année : 2017

Nom et coordonnées de l'auteur de la synthèse départementale : [Matérac Jean-pierre](mailto:jean.pierre.materac@gmail.com) - 194 route d'Annemasse – 74160 – Beaumont – mail : jean.pierre.materac@gmail.com

1. Introduction

2. Cadre géographique (pour situer le contexte enneigé ou non, altitude ou non, l'étendue/surface, les caractéristiques locales –relief accidenté ou non-). Rappel. L'échelle de référence est le département pour la transmission des données de suivis et la compilation des synthèses : [toute la partie montagneuse de la Haute-Savoie, très enneigée, à relief accidenté - 4388 km² correspondant à la surface du département, dont 3100 km² favorables à la nidification de l'espèce.](#)

3. Rappel des objectifs et des protocoles

[L'espèce n'étant plus en danger, en Haute-Savoie, nous effectuons un suivi à minima, qui consiste à contrôler la présence des couples, leur composition, les aires connues et les résultats de reproduction. Nous recherchons aussi les nouvelles aires et l'installation d'éventuels nouveaux couples.](#)

4. Le réseau de suivi

- a. Composition du réseau départemental et des correspondants interdépartementaux pour les couples mitoyens.

[100% du temps de suivi est effectué par la LPO 74, grâce aux 267 adhérents ou observateurs inscrits sur sa base de données visionature.](#)

- b. [Nombre de sites connus : 42 - le nombre de sites contrôlés est de 45, et le nombre de sites contrôlés occupés est de 42. 3 zones sont probablement trop exigües pour permettre l'installation d'un couple.](#)

- c. Nombre d'observateurs/surveillants : **LPO 74 : 267**

Nombre de jours de suivis/surveillance : **LPO 74 : 307**

5. Bilan de la reproduction

- a. Répartition géographique et évolution (site et territoires de reproduction, domaines vitaux connus et occupés, nombre de couples suivis et contrôlés) : [4388 km² correspondant à la surface du département, dont 3100 km² favorables à l'espèce, avec 45 sites contrôlés, dont 42 contrôlés occupés - 38 couples adultes, 3 couples adulte/immature ou adulte/ ? et 1 site avec 1 adulte seul \(cc habituellement, mais mal suivi\) - Densité : environ 74 km²/cc - 3 zones « vides » sont probablement trop exigües pour permettre l'installation d'un couple - Couples bien suivis : 26](#)

NB : De nombreux immatures et quelques adultes fréquentent des territoires occupés.

- b. Nouveaux sites et nouvelles aires : Les observations, y compris d'adultes, sont de plus en plus fréquentes sur une zone de moyenne montagne sans falaises – ils sont peut-être le prélude à l'installation d'un nouveau couple en forêt – 4 nouvelles aires découvertes.
 - c. Résultats du suivi de la reproduction annuelle (analyse) : La population de Haute-Savoie est estimée à 42 couples. 38 sont adultes et 3 sont formés d'1 adulte et d'1 immature ou d'un oiseau non déterminé. Sur les 38 couples adultes, 14 produisent 16 jeunes, 2 échouent, 10 ne produisent rien pour des raisons qui nous sont inconnues et 12 sont insuffisamment suivis. 2 couples élèvent chacun 2 jeunes et 2 autres subissent la disparition de leur poussin. 2017 fait partie des bonnes années pour le nombre de jeunes à l'envol. La population est stable. Mais il est dommage que 12 couples n'aient pas été suffisamment suivis cette année. De nombreux immatures et quelques adultes fréquentent des territoires occupés. Les observations, y compris d'adultes, sont de plus en plus fréquentes sur une zone de moyenne montagne sans falaises. Ils sont peut-être le prélude à l'installation d'un nouveau couple, en forêt. De nombreux territoires subissent des dérangements d'origine humaine, principalement dus aux parapentes, planeurs et grimpeurs. Le couple limitrophe Ain/Haute-Savoie, nicheur avec succès dans l'Ain cette année, a été inclus à cette synthèse. Aucun cas de mortalité n'est rapporté.
 - d. Paramètre de reproduction :
 - % couples reproducteurs (b/a): 61,5 % (16/26x100)
 - Taux de reproduction (d/a): 0,54 (14/26)
 - Productivité (h/a): 0,62 (16/26)
 - Taux d'envol (h/d): 1,14 (16/114)
 - e. Phénologie de la reproduction : non étudiée
 - f. Mortalité - Nécropsie et Analyses toxicologiques : Aucun cas de mortalité n'est rapporté.
6. Manifestations/événements en faveur de l'Aigle royal et anecdotes qui constituent des apports à la connaissance de l'espèce mais aussi qui sont la démonstration de l'existence et de l'histoire de notre réseau !!! : participation au réseau permettant d'intervenir pour éviter l'approche des zones sensibles, lors des grandes compétitions de vol libre – participation à certains COPIL Natura 2000 avec consultation de la LPO en cas d'ouverture de voies d'escalade, ou intervention de la LPO, auprès des grimpeurs, en cas de découverte de nouvelle installation qui présente un dérangement pour l'espèce.
7. Informations sur la bibliographie locale, nationale et internationale. Pas mal de choses sortent ici ou là : bouquins, plaquettes de sensibilisation, conventions avec d'autres acteurs (vol libre, escalade...). Il s'agit par ce biais de recenser et de

compiler l'ensemble des publications pour constituer une bibliothèque accessible aux membres du réseau. Cette bibliothèque doit nous permettre également de partager et de disposer de témoignages argumentés sur diverses thématiques (p.ex. dérangement, menace,...).

Convention avec PNR des Bauges (sports de montagne /nicheurs rupestres) – convention non renouvelée, mais dont les préconisations ont été mises en place et perdurent sur le terrain.

Cahier des charges pour l'organisation de manifestations de vol libre, dans le respect des milieux naturels et des espèces, sur l'ensemble de la Haute-Savoie : LPO 74, FFVL, ASTERS.

Plaquette rapaces ASTERS, avec participation de la LPO 74.